

GUIDE DE LECTURE:

ORIENTATION	Secteur prioritaire	Réalisation commission
Mesure		
Mesure		
Mesure		

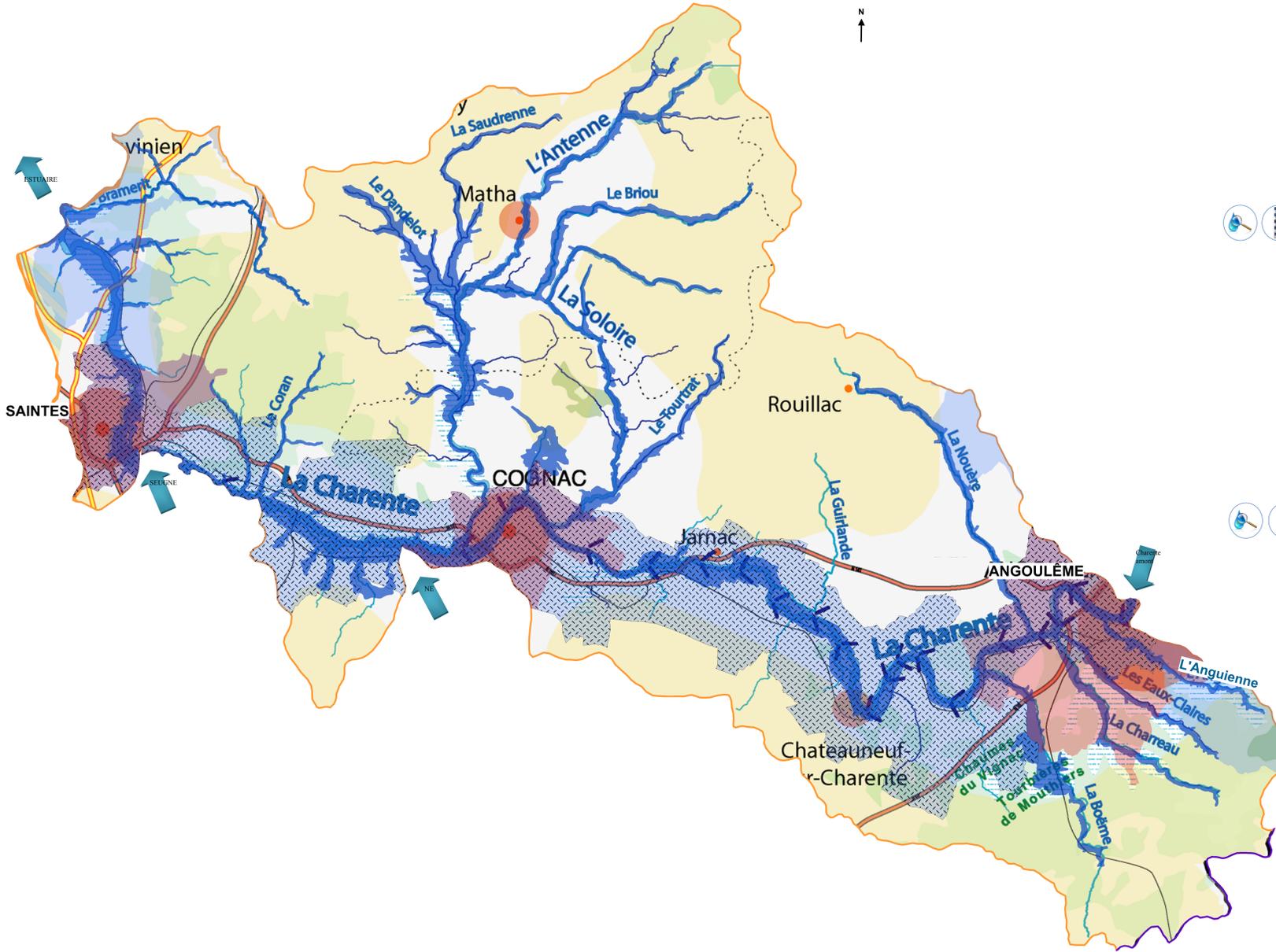


Secteur concerné par la mesure	
	Territoire SAGE Charente
	Versant sédimentaire
	Zones urbaines, périphéries et voies
	Réseau hydrographique
	Territoires à Risque important d'Inondation (TRI)



Légende

- Perimètres PAPI
- AZI
- PPRI
- TRI
- Ouvrages
- Autres urbaines



Organiser la cohérence des périmètres de travail	sec-teur	Réalisation commission
Identifier et associer les périmètres de travail en amont à l'échelle du grand bassin, intégrant le risque potentiel de cumul (aggravation) des risques inondation fluviale et submerston marine (solidarité amont / aval)		

Informier et sensibiliser pour prévenir les inondations		
Informier et sensibiliser pour entretenir la culture du risque d'inondation		

Aménager les zones à enjeux pour diminuer l'impact des inondations	sec-teur	Réalisation commission
Soutenir l'usage des vals compatible avec le risque d'inondation		
Déplacement des enjeux, déconstruction	TRI	Très localement (ex. station EP Saintes)

Favoriser les zones d'expansion des crues	sec-teur	Réalisation commission
Identifier les zones potentielles d'expansion des crues (ZEC)		(PPRI / AZI) (Autres zones)
Protéger les ZEC dans les documents d'urbanisme		PPRI (Zone AZI -> ?) (Autres zones)
Protéger les ZEC via les IOTA		
En dernier recours, organiser la compensation des impacts résiduels sur les ZEC		
Restaurer les zones d'expansion des crues		Très localement
Favoriser le surstockage		

Optimiser les réserves pour l'étiage
Développer des filières agricoles adaptées aux ressources hydriques (disponible)
Améliorer et partager la connaissance sur le fonctionnement du bassin de la Charente

Mesures détaillées dans la table ronde QUANTITE

Développer la filière agricole à faible niveau d'intrants et filière bio
Intégrer l'enjeu de qualité lors des zonages d'assainissement AC/ANC

Mesures détaillées dans la table ronde QUALITE

Préserver et restaurer les zones humides
Améliorer et restaurer la continuité écologique

Mesures détaillées dans la table ronde MILIEUX

Réalisation commission	sec-teur	Définir des préconisations de gestion sur les versants
		Etudier l'opportunité de mettre en accord la gestion des ouvrages hydrauliques (hors cours d'eau) avec les objectifs de meilleure gestion de l'étiage, du ruissellement, des transferts de polluants sur des sites pilotes
		Définir des objectifs ou des valeurs guides (seuils de maillage bocager, superficie de ZH, linéaire de ripisylve, largeur de bande végétalisée...) pour orienter l'action locale sur les versants
		Favoriser l'infiltration des eaux en milieu agricole
		Intégrer, valoriser le rôle régulateur des espaces prairiaux et boisés dans le programmes d'actions sur les versants

Réalisation commission	sec-teur	Impulser une stratégie d'aménagement sur les versants
		Caractériser et inventorier les écoulements et transferts sur les versants
		Mobiliser des financements « eau » pour les versants
		Renforcer l'animation territoriale auprès des collectivités
		Définir des structures relais pour agir sur les versants et têtes de bassin, en complément des actions menées sur les cours d'eau

Réalisation commission	sec-teur	Préserver et restaurer les éléments du paysages
		Identifier les secteurs à enjeux à l'échelle du bassin Charente et des sous-bassin
		Définir la méthode de diagnostic des éléments du paysage fonctionnels pour la gestion de l'eau (haies, zone humides, etc.)
?		Protéger les haies dans les documents d'urbanisme
?		En dernier recours, organiser la compensation des impacts résiduels lors des travaux d'aménagement foncier
		Engager des actions de restauration, recréation de haies

Réalisation commission	sec-teur	Prévenir et gérer les écoulements d'eaux pluviales et leurs impacts
		Etablir et réviser des schémas directeurs de gestion des eaux pluviales au niveau intercommunal
		Diffuser (sur des secteurs ciblés du BV) les retours d'expériences sur la gestion du ruissellement pluvial, capitalisés à l'échelle du bassin et en dehors
		Mettre en place et consolider les prescriptions de prévention des eaux pluviales dans le cadre de nouveaux aménagements
		Fixer des objectifs de gestion alternative, de collecte et de stockage des eaux pluviales en fonction de la pluie de référence